

Ville de *Retournac*

Au coeur des gorges de la Loire

LE MOT DU MAIRE

Chères Retournacoises, Chers Retournacois,

Après plus d'une année mise entre parenthèses, l'arrivée de l'été semble vouloir marquer, sinon le retour du beau temps, au moins une belle éclaircie...

Cependant, précautions et vaccinations restent plus que jamais d'actualité si nous voulons retrouver le cours de nos vies.

Nous sentons, aujourd'hui, les frémissements de ce « retour à la vie » : nos commerces ont réouvert, nos terrasses reprennent vie, nos associations relancent leurs activités... et, même si les masques restent souvent imposés, nous devinons les sourires de chacun à l'idée de pouvoir à nouveau se rencontrer, partager, vivre tout simplement... Au fil des pages de ce nouveau bulletin, vous trouverez un aperçu de ces six derniers mois, les projets en cours ou à venir et les dates importantes à retenir.

Ce mois de juin conclut également ma première année d'élue en tant que Maire. Une année particulière, au vu du contexte sanitaire, mais une année intense, au cours de laquelle plusieurs projets ont été initiés.

Je vous en souhaite bonne lecture et, surtout, je vous souhaite un bel été !

Patricia GOUDARD

ACTUALITÉS

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

C'est toujours avec bienveillance que vous serez accueillis dans votre mairie par Elisabeth LOPEZ et Guy MOREL,

**Tous les matins, du lundi au vendredi,
de 8h à 12h30**
**Lundi, mercredi et vendredi après-midi
de 13h30 à 17h00**

UN NOUVEAU SITE INTERNET !

Un nouveau site internet a été conçu à votre service. Vous y trouverez toutes les informations utiles à votre quotidien et sur votre commune

www.ville-retournac.fr



VOTRE COMMUNE



LUTTE ANTI COVID

VACCINATION :

- Dès le mois de janvier, nous avons recensé les personnes de plus de 75 ans afin qu'elles puissent être orientées vers le centre de vaccination d'Yssingeaux. Toutes les personnes qui en avaient besoin ont pu bénéficier du service de transports, assuré par quatre élus (Daniel DI-LITTA, Jean-Pierre FILIOL, Raoul GANIVET et Christian PEYRARD) et par M. Philippe GONNOT, bénévole au Retournac Sportif. Ces transports ont notamment pu être effectués grâce aux minibus mis à disposition par le club de foot (en partenariat avec notre Intermarché local) et la Région Auvergne Rhône-Alpes.
- Le samedi 5 juin : les services de l'ARS et du SDIS de la Haute-Loire ont mis en place un centre éphémère de vaccination à la Salle Bourgogne de la Filature ; 120 personnes ont répondu présentes. Les deuxièmes doses sont prévues le samedi 17 juillet.

PETIT RETOUR EN ARRIÈRE...

Anciens combattants

Malgré un format restreint imposé par le contexte sanitaire, les différentes commémorations ont rythmé la vie municipale de ces derniers mois. Un grand merci aux représentants des anciens combattants de notre commune, toujours présents et mobilisés pour rappeler ce devoir de souvenir en hommage à toutes ces générations de femmes et d'hommes qui se sont battus pour nos libertés. Merci également à nos musiciens de l'Harmonie municipale qui ont pu être associés lors de la commémoration du 8 mai.

- Cérémonie du 19 mars 1962, journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire de l'ensemble des victimes, civiles et militaires, tombées pendant la Guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. L'occasion aussi de décorer quatre de nos concitoyens : Messieurs Désiré HOUG, Jean MEUNIER, André RAYNAUD et Jean-Paul VENET
- Comme chaque dernier dimanche d'avril, le 25 avril, un hommage a été rendu aux victimes et héros de la déportation
- Commémoration de la victoire du 8 mai 1945
- 18 Juin , commémoration de l'Appel du Général de Gaulle

OPÉRATIONS DE DÉPISTAGE :

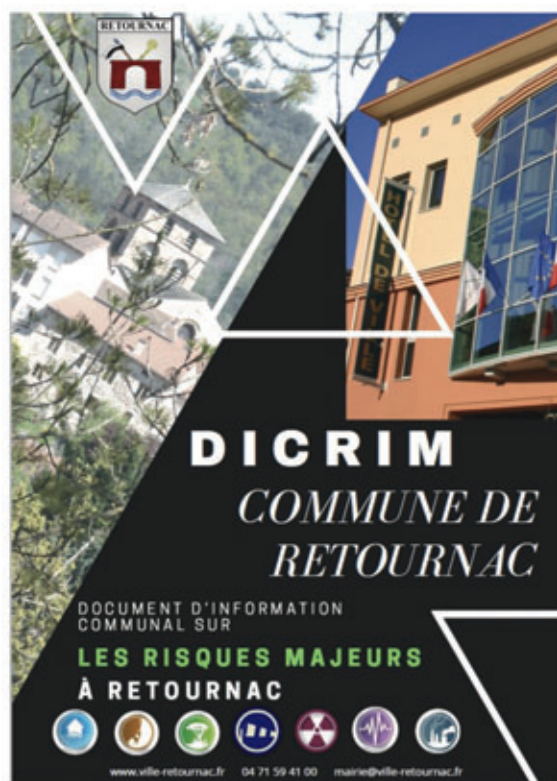
- En collaboration avec les services de la Région, une première campagne en décembre, pour laquelle nous tenons à renouveler tous nos remerciements à l'ensemble des professionnels de santé de la commune et des communes voisines qui ont contribué au bon déroulement de cette première opération.
- En avril, en collaboration avec l'ARS Auvergne Rhône-Alpes et le SDIS de la Haute-Loire, une nouvelle opération a été menée, notamment avec la participation de certains de nos sapeurs-pompiers volontaires.



VOTRE COMMUNE

DICRIM

En application du cadre législatif et réglementaire, la commune de Retournac est tenue de concevoir et de diffuser un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM). Ce Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs a été établi à partir du Dossier Départemental sur les Risques Majeurs (DDRM) transmis par le Préfet. Les objectifs de ce document destiné à l'ensemble de la population sont de prévenir, d'informer et d'intégrer la culture du risque. Il est consultable sur le site internet de la Mairie et peut être demandé à l'accueil de la Mairie.



Retournac a été retenue par l'ETAT dans le dispositif « Petites villes de demain » en lien avec la commune d'Yssingeaux et la Communauté de Communes des Sucs.

Ce programme est la reconnaissance du rôle de Retournac comme ville assurant des fonctions de centralité (commerces, services, activités économiques...).

L'étude de revitalisation du centre-bourg, en cours d'élaboration, permettra de construire avec vous un programme d'actions, pour les 10 prochaines années, pour que Retournac retrouve son dynamisme et son attractivité d'antan.

Vous avez été nombreux à participer à la concertation conduite avec le bureau d'études MG Urba.

Les premières conclusions mettent en avant 4 axes de travail :

- conforter et renforcer la centralité commerçante
- améliorer les cheminements piétons et la qualité des espaces publics
- améliorer le parc de logements
- améliorer l'accès à la zone de loisirs en bord de Loire

VOTRE COMMUNE

LA FORMATION ET LA TRANSMISSION

Tout au long de l'année scolaire écoulée, plusieurs jeunes ont pu bénéficier de l'encadrement et de l'expérience des agents municipaux à l'occasion de stages réalisés au sein des services techniques de la commune. Nous souhaitons remercier l'ensemble des agents pour leur implication dans l'accueil de ces stagiaires. De plus, à partir du mois de septembre, les effectifs s'enrichiront d'un jeune apprenti pour une durée de deux ans.

Chantier école : Au mois d'avril, un partenariat avec le Lycée George Sand d'Yssingaux a permis de confier aux élèves de la classe de 1ère Aménagement-Paysager et de leurs professeurs, M. Bruno URBANEK et M. Théo PABIOU, la réalisation de différents projets : réaménagement de la butte du chemin du camping, plantations devant le cimetière et entretien de la haie longeant la déviation.



LE SENTIER BOTANIQUE

Le sentier botanique des Revers avait été interrompu dans son tracé, traversant des parcelles privées pour lesquelles aucune convention de passage n'avait été établie. La connexion de deux chemins ruraux, en réutilisant l'emprise historique du chemin dit « de Chenebeyre au Mazel », a permis de le remettre en service. À ce titre, et suite à leurs accords, nous remercions vivement M. et Mme Treveys ainsi que M. et Mme Chevalier pour avoir permis la réalisation de ce projet.

La signalétique des totems indicateurs des diverses essences d'arbres rencontrées a été rénovée et trois bancs de repos sont installés sur le parcours. L'ensemble des travaux a été réalisé par l'équipe du centre technique municipal.



MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

Les travaux ont débuté par une phase de préparation de chantier du 17 février au 22 mars.

Suite à la déconstruction des bâtiments existants sur les parcelles ; des murets, voiries et le puit canadien ont été réalisés. Ce dernier, enfoui dans le sol à une profondeur de 1,5m environ, a pour fonction de réchauffer l'air neuf en hiver et le rafraîchir en été.

S'en sont suivis l'implantation du bâtiment, les fondations puis les dallages ; les mois à venir verront l'installation de l'enveloppe ossature-bois du bâtiment. La durée de chantier étant de 14 mois.



VOTRE COMMUNE

TRAVAUX D'ISOLATION DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Des travaux d'isolation des bâtiments communaux sont programmés dans le cadre des Certificats d'Economie d'Energie (CEE), le financement de ces travaux étant assuré en grande partie par la vente de ces certificats. Ces actions concernent les isolations en comble et sous plancher, ainsi que les calorifugeages de canalisations ; les sites concernés sont les suivants :

La Filature pour ses trois bâtiments, les écoles Théodore Monod et Jussac, le Musée, la mairie, la gendarmerie, appartements du centre de secours, la Poste, le centre du Cros, les bâtiments du camping et de la base de loisirs, les locaux ADMR, office du Tourisme, assistantes sociales, anciens combattants, boule amicale, tennis, football.

L'ensemble de ces travaux permettra de réduire sensiblement le coût de fonctionnement des sites et améliorera leur confort thermique.

L'HARMONISATION DES POINTS DE COLLECTE D'ORDURES MÉNAGÈRES ET DE TRI SELECTIF SE POURSUIT :

Grâce à la collaboration entre les services techniques, les élus et le Sictom, la sécurisation et la praticité sont une réalité. L'ensemble de la commune sera, d'ici la fin du mandat, doté de plateformes similaires. Des colonnes à verres ont également été implantées là où la demande se faisait sentir, tout en étant vigilants sur les problématiques sécuritaires.



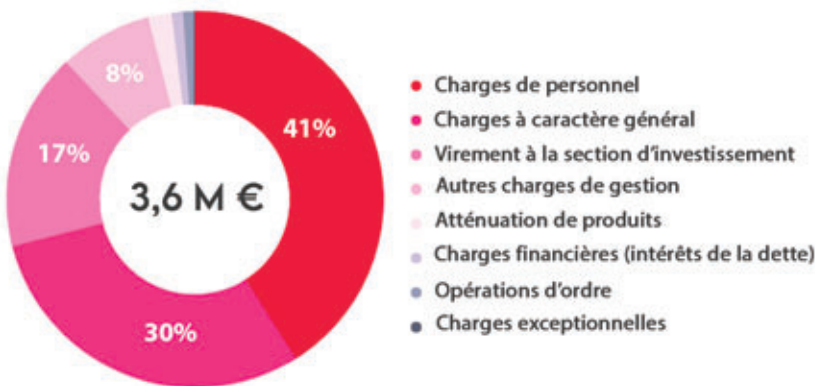
BUDGET : TENDANCES ET EXPLICATIONS

Des dépenses de fonctionnement maîtrisées en 2020 pour augmenter notre capacité à investir

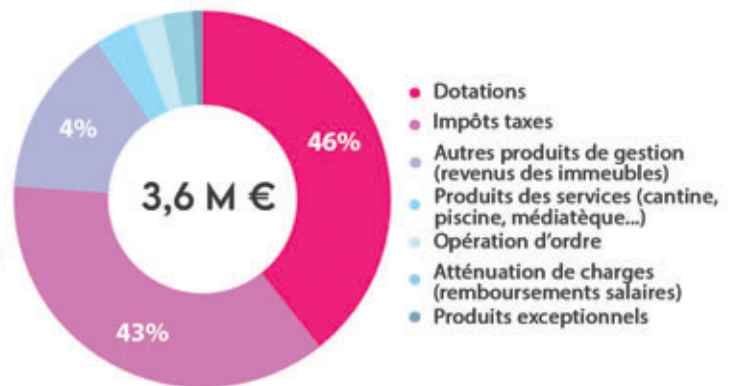
Des emprunts hérités du passé qui pèsent sur nos finances

L'endettement, en forte augmentation en 2019 et 2020, représentait au 31 décembre 1 241 € par habitant. La dette en capital au 31 décembre 2020 est de plus de 3,7 millions d'euros. Les emprunts ont été contractés en 2014 (1 598 194 €), en 2015 (1 000 000 €) et enfin en 2019 avec un prêt de 2 500 000 € pour financer le gymnase. Un prêt contracté pour le musée en 2007 se termine en 2022.

2021 : un budget de fonctionnement au service des retournaçois



DÉPENSES



RECETTES

VOTRE COMMUNE



Des services qui se structurent

- > recrutement d'un directeur pour le Musée bénéficiant d'un financement de la DRAC pour permettre un renouveau de l'équipement culturel,
- > recrutement d'un adjoint au Directeur des services techniques pour améliorer les services au retournaçois

Associations : un soutien actif

Consciente du travail engagé par les nombreuses associations et leurs bénévoles, la commune a choisi de soutenir toujours aussi activement cette dynamique

Des prêts renégociés pour diminuer le montant des intérêts de la dette

Une capacité d'auto-financement (pour financer les besoins en investissement) de près de 600 000 €

FISCALITÉ - DES TAUX MAINTENUS

La Taxe d'Habitation, perçue par les communes, a déjà disparu au bénéfice de 80% des contribuables. Concernant les 20% restant (déterminés en fonction d'un niveau de ressources), la suppression de cet impôt s'effectuera sur trois années jusqu'en 2023 (réduction de 30% en 2021, 65% en 2022 puis en totalité en 2023). Elle restera seulement maintenue pour les résidences secondaires et autres meublés ainsi que sur les logements vacants.

COMPENSATION DE LA TAXE D'HABITATION POUR LES COMMUNES

Pour compenser la suppression de la Taxe d'Habitation, perçue par les communes, il leur sera transféré en 2021 le montant de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) perçu jusqu'en 2020 par le Département sur leur territoire.

TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES

EN 2020

52,58 %

-----> 30,68 % pour la Commune

-----> 21,90 % pour le Département

EN 2021

52,58 %

-----> pour la Commune

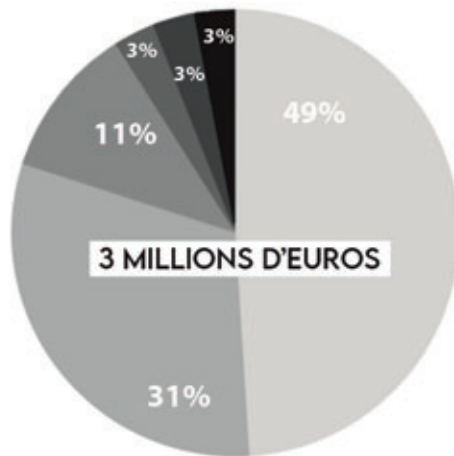


VOTRE COMMUNE

2021 : Une politique d'investissement réfléchie et solidaire financée

Soutenir l'économie
avec un niveau d'investissement élevé pour cette année

Conforter le tourisme
avec des investissements sur le camping (réfection des sanitaires), la piscine (changement du liner), la reprise de sentiers de randonnée



Œuvrer à l'attractivité de Retournac et ses villages
en apportant une attention particulière aux aménagements urbains (réalisation d'abris conteneurs à poubelles, étude sur le centre-ville, accompagnement des actions visant la mise en valeur du patrimoine naturel et bâti...)

Un budget solidaire
Des travaux de mise en accessibilité du bâtiment de la Filature pour permettre un meilleur usage des locaux
Le remplacement du parc informatique des écoles publiques de l'ensemble de la commune, financé dans le cadre de l'appel à projet France Relance Numérique

- Immobilisations en cours
- Immobilisations corporelles
- Subventions d'équipements
- Immobilisations incorporelles
- Emprunts (remboursement du capital)
- Opérations d'ordre

S'engager en faveur d'investissements verts
rénovation thermique des bâtiments communaux, remplacement progressif de l'éclairage en LED, acquisition d'un véhicule électrique pour les services techniques...

EAU (budget annexe)

Pour sécuriser les puits de captage d'eau potable, la commune engage une procédure de Déclaration d'Utilité Publique et de protection des puits de captage d'eau de « Chanou amont et aval, Chanou, Bois de Sagne, Fau et Gerbizon »



Santé (budget annexe)

Parce que préserver l'offre de soins en libéral est une priorité, les travaux de construction de la MSP ont été budgétés sur un budget annexe au budget principal



Des investissements judicieux qui doivent permettre à terme de diminuer nos charges de fonctionnement

Avec notamment la recherche de performance énergétique des bâtiments, l'acquisition de véhicule moins consommateurs d'énergie fossiles

ENFANCE - JEUNESSE - FAMILLE



QUELQUES NOUVEAUTÉS POUR LA RENTRÉE !

A Charrées / Jussac : les services de garderie et de cantine seront assurés à l'École de Charrées aux horaires suivants :

- 7h15 à 8h20 garderie du matin
- 11h45 à 12h15 cantine
- 16h30 à 18h15 garderie du soir

Avant 8h35 et après 16h30, les enfants de l'École de Jussac seront accueillis à l'École de Charrées et le service de transport, qui sera mis en place entre les deux écoles, sera gratuit pour les familles.

Une nouvelle année scolaire se termine et nous souhaitons renouveler nos remerciements à l'ensemble des personnels et des enseignants de chaque école de la commune, qui ont su s'adapter tout au long de l'année, au rythme des évolutions du protocole sanitaire, pour permettre à nos enfants de poursuivre leur scolarité dans les meilleures conditions possibles.

Il est temps désormais de penser à la rentrée prochaine. Pour les inscriptions dans les écoles publiques de la commune, vous pouvez contacter :

Groupe scolaire Théodore Monod

04 71 59 45 84

<https://sitesecoles43.ac-clermont.fr/04304321/>

Ecole de Charrées Jussac

04 71 59 47 98 / 04 71 59 22 48

ecole.charrees@gmail.com -

ecole.jussac43@wanadoo.fr



SOYEZ CONNECTÉ !



Nouveau système d'inscription aux garderies et au service de restauration scolaire : e-Ticket fait son apparition !

Finis les tickets « papier » achetés à la Mairie. A partir de la rentrée prochaine, les inscriptions et réservations seront obligatoires sur le site e-Ticket. Chaque famille disposera d'une application mobile sécurisée et d'un portail web. Les parents pourront gérer eux-mêmes leur emploi du temps, leurs inscriptions, suivre leurs factures et leurs règlements. Ils pourront payer soit en ligne avec le système PayFip, soit à l'accueil de la Mairie par chèque ou en espèces.



MUSÉE DES MANUFACTURES DES DENTELLES

De nouvelles couleurs pour notre Musée !

Après le travail effectué au Musée l'été dernier, une nouvelle signalétique a été imaginée.

Comme nous nous y étions engagés, dès le mois d'août 2020, nous sommes entrés en contact avec les services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) pour évoquer l'avenir de notre Musée des Manufactures de Dentelles. Afin de conserver le label « Musée de France », il nous a été proposé de conclure une convention triennale pour accompagner le financement d'un poste de directeur à hauteur de :

- 50% du poste la 1ère année
- 40% du poste la 2ème année
- 30% du poste la 3ème année

La création de ce poste a ainsi été récemment validée en conseil municipal et une subvention a été sollicitée auprès de la DRAC pour une participation plafonnée à 15 000 € par an.



MÉDIATHÈQUE RENÉ GARNIER

Avec la « CARTE CULTURE », vous avez accès aux services de la médiathèque, à l'espace multimédia mais aussi au Musée des Manufactures de Dentelles !

Carte individuelle (Tarifs applicables en 2021) :

- 15 € premier adulte
- 7 € second adulte, étudiant, estivant (validité 6 mois)
- 3 € enfant, chômeur, RSA

La carte est valable un an de date à date et permet d'emprunter cinq livres, deux CD et une revue et de les garder trois semaines.

A votre disposition :

Plus de 8 000 documents : romans, documentaires, fonds Velay, biographies, BD, livres parlés, albums, magazines mais aussi des CD et DVD musicaux... pour les adultes et pour la jeunesse.

Une connexion Wi-Fi et des postes informatiques.

Bientôt des tablettes numériques et un accès à @lithèque ! @lithèque est une plateforme donnant accès, à la maison, gratuitement pour les usagers de la médiathèque, à du cinéma, de la musique, de la presse et de l'autoformation.

Accéder au site Internet de la médiathèque
(<http://79.137.32.53/vufind/>) :
Pour consulter et réserver les documents sur
notre catalogue en ligne
Et retrouver les actualités, les animations et
nos coups de cœur.

CULTURE - TOURISME



« ENTRELACS » Karine Proriol Du 15 mai au 3 octobre

Installations de Karine Proriol qui fait du cocon « un objet d'exploration fascinant et infini ». Espace lecture et jeux sur le thème de la soie.

Elevage de Bombyx.

Visite thématique possible pour les centres de loisirs.
3 juillet : inauguration de l'exposition en présence de l'artiste Karine Proriol.



« DENTELLES DE PAPIER » Antoine Guiloppé / Imagier vagabond Du 11 octobre au 5 décembre

Les magnifiques illustrations en papier découpé d'Antoine

Guiloppé marquent les esprits. Transparentes et claires, elles deviennent de magistrales dentelles de papier dans cette exposition. Le contraste entre le noir et le blanc vient aussi bien accentuer la sauvagerie de la jungle, que bâtir la puissance de l'ultra-urbanisme new-yorkais.

Enfin King-Kong, personnage mythique, se fait l'impossible trait d'union entre les mondes.

15 octobre : inauguration de l'exposition avec l'auteur illustrateur Antoine Guiloppé.

ANIMATIONS

LECTURE À LA VOLÉE

Mercredi 30 juin de 16h à 17h30, aux Jardins Partagés (Rue de la Liberté)

Lectures sur le thème du jardin, de la nature... par l'équipe de la médiathèque et des jardins partagés

Tout public, adultes et enfants – Gratuit

ATELIER MODÈLES ANCIENS

Du 5 au 9 juillet et du 6 au 10 septembre

Les stagiaires pourront parfaire leur technique de dentelles aux fuseaux d'après les modèles de la manufacture redessinés par une dentellière professionnelle.

Réservation obligatoire au 04 71 59 41 63

BOURSE AUX LIVRES

Dimanche 4 juillet

A l'occasion de la Foire des Pâquerettes organisée par la municipalité, la médiathèque sera présente dans la cour afin de vendre les livres retirés des étagères. Prix entre 0,50 et 1 € le document.

INITIATION DENTELLE

Les mercredis des mois de juillet et août

Initiation à la dentelle aux fuseaux de 10h30 à 12h. A partir de 8 ans.

Chaque participant crée son bracelet.

Réservation obligatoire au 04 71 59 41 63

CONTES EN MARCHES 2021

Jeudi 8 juillet à 17h, dans les jardins du Musée

Mathias et la mère du soleil, spectacle de conte par Magda Lena Gorska

Tout public, à partir de 5 ans – Gratuit

Deux enfants promis à l'amour, un roi cruel s'y opposant, un voyage sans fin, une ultime épreuve à réussir...

HISTOIRES A LA VOLÉE

Les jeudis 15, 22, 29 juillet de 16h à 18h - A la piscine municipale

Les mercredis 7, 14, 21 et 28 juillet de 10h à 12h – Parc Boncompain (stade)

Lectures à la demande, par l'équipe de la médiathèque (albums, contes, ... prêts de revues)

Tout public, adultes et enfants – Gratuit

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Les 18 et 19 septembre

Entrée libre aux horaires habituels

Conférence « Les créateurs du fil de soie : une affaire de mouliniers » animée par M. Yves MOREL.

FESTIVAL LE CHANT DES SUCS

Mercredi 6 octobre à 20h

Concert de VERDEE, à l'espace scénique.

CONCERTS

ELVEN (musiques et chants d'Irlande) Place Boncompain suivi d'une retraite aux flambeaux et du feu d'artifice en bords de Loire

Mercredi 14 juillet

TOURNESOL (chanson française)

Samedi 10 juillet



SABALY (musique africaine)

Samedi 17 juillet

LAS CUERDAS (reprise chanson française version Flamenco)

Vendredi 23 juillet

PITMAN QUARTET (Jazz Manouche)

Vendredi 30 juillet

PAT & FRED (chanson française)

Vendredi 13 août



ANIMATIONS D'ÉTÉ

EXPOSITIONS

Exposition des Amis d'Artias (salle La Grange)

Du 26 juin au 4 juillet

Exposition Valparure (salle La Grange)

Du 17 juillet au 25 juillet

Exposition photo (salle La Grange)

Du 21 août au 23 août



LEVER DE SOLEIL À LA MADELEINE

cf. dates sur internet

MARCHES

Promenade contée Familiale par Valparure
Vendredi 16 juillet

Promenade contée Familiale par Valparure
Vendredi 13 août

Marche la Retournight
Vendredi 13 août

DIVERS

Soupe aux choux de Sarlanges
Samedi 31 juillet

Don du sang
Vendredi 6 août

Concours de la Boule Amicale
Samedi 7 août

Brocante de l'AVCL (à confirmer)
Dimanche 15 août

CINÉMA PLEIN AIR

(place du marché)

Samedi 7 août



ARTIAS

Chasse au trésor au Château d'Artias
Chaque mardi matin

Fête du Château d'Artias
Samedi 7 août



PAROLE AUX ÉLUS D'OPPOSITION

RETOURNAC, ICI ET MAINTENANT

IMMOBILISME, AUCUN PROJET D'ENVERGURE

Communauté de communes des Sucs

Aucun fonds de concours-subvention pour Retournac

Demande des élus de concentrer le contrôle assainissement non collectif sur Retournac : Pierre ASTOR seul s'oppose, il a freiné les contrôles non nécessaires de 2008 à 2020.

Accueil de 2 entreprises sur la zone artisanale initié par l'ancien maire

Mairie

Yssingaux mutualise des postes avec la communauté de communes, Retournac augmente ses dépenses : effet repoussoir à une participation financière au musée!

Budget

La Taxe d'Habitation supprimée allège les impôts, or la municipalité ajoute au taux d'imposition de Taxe Foncière sur le bâti (30,68% depuis 2010) la part départementale supprimée à 21,9%. La Taxe Foncière sur le bâti passe de 30,68% à 52, 58% à Retournac !

Pierre ASTOR maire honoraire, **Jean-Yves AUBERT**, **Jean-Charles BOUCHET** conseillers municipaux

DEMAIN, RETOURNAC

Puisqu'une nouvelle fois la parole m'est donnée, je vous expose donc ce qui m'interpelle depuis le début du mandat de la majorité.

Alors que tout le monde s'accorde à dire qu'il faut rendre notre commune plus attractive, aucune prise de décision n'est intervenue à ce jour, pour éviter que les poubelles du bourg ou des villages ne soient laissées éparées sur le domaine public. Aucun espace digne de ce nom, si bien qu'il m'a été rapporté que le soir notamment, des rats venaient faire leur repas dans les poubelles du centre bourg. Quelle image !!! Tant en matière de salubrité que visuelle ! Notre majorité serait-elle aveugle ? N'entend t-elle pas ses administrés ?

Par ailleurs, au 21ème siècle alors que notre société se targue d'un modèle écologique, Retournac fait encore l'impasse sur l'assainissement de nos villages et d'une partie du bourg.

Ailleurs beaucoup l'ont anticipé. A Retournac se décidera-t-on un jour à passer au siècle suivant ?

Enfin, bien que nos chers élus de la majorité tentent de me rassurer sur les finances de notre commune, les vannes ouvertes des dépenses me laissent perplexe sur le taux d'endettement qui va être « soi-disant » contenu mais qui, rappelons le, est un des plus importants du département : 1241€ par habitant au dernier Conseil Municipal.

Antoine MALEYSSON